LE CHÂTEAU FÉODAL DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE (35)

Exemple unique de l'évolution d'un site défensif du Moyen-âge en Bretagne

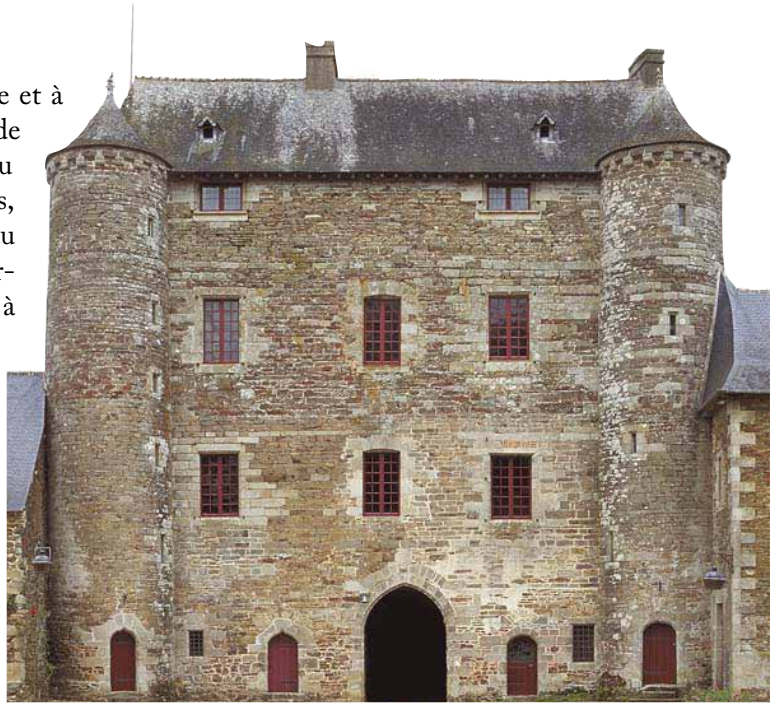

Situé à 1700 mètres de la ville et à 300 mètres à l'ouest de la route de Médréac, ce magnifique château n'a pas été construit en une nuit par les fées, comme le conte une si jolie légende [1], mais au milieu d'un ancien étang formé par une carrière de calcaire coquillier qui a été exploitée à l'époque gallo-romaine. Les déblais formant une sorte de monticule, ont servi d'assise au château. De nos jours, l'étang est entièrement envasé.

Le premier château

Il fut construit par la famille de MONTFORT à une date inconnue entre le xe et le xiie siècle, époque où se diffuse la « motte castrale ». Cette motte, constituée à l'origine sur les déblais de la carrière, encore reconnaissable de nos jours, était vraisemblablement munie d'un donjon de bois, mais nous ne possédons aucune indication sur les lieux et leurs remaniements ultérieurs. Après le xiie siècle, le bois (matériau qui faisait la joie des Vikings et autres assaillants, car ils maîtrisaient facilement la place forte, sitôt les palissades incendiées) a été abandonné au profit de la pierre.

Nous savons seulement que le premier seigneur Ollivier de MONTAUBAN (de la branche puînée de la maison des GAËL-MONTFORT) s'y installe dans la seconde moitié du xiie siècle. L'année 1152 est mentionnée par Marie-Christine MOREL dans son mémoire de maîtrise, date également donnée sur le site Internet « Patrimoine de France ». L'an 1157 est avancé sur celui d'Info Bretagne. Quant à Dom Morice, sa première date connue sur Ollivier seigneur de Montauban est 1180.

On pense que la motte castrale a sans nul doute été délaissée dès le xiiie siècle au profit d'un autre château-fort en pierres celui-là, construit sur le même emplacement que l'actuel château, en tirant partie de la défense naturelle de l'étang à l'ouest et en complétant la sécurité à l'est par un important système de défenses avancées (douves, cavaliers, entrées successives…)

De cet édifice du xiiie siècle, il ne reste que l'actuel donjon (très modifié) et la tour des Anglais.

1. La légende : Dès que la reine des fées eut trouvé splendide le site au milieu de l'étang, les fées édifièrent en une nuit le château. Elles avaient presque terminé la construction lorsque le coq chanta et elles durent s'enfuir. Les fées et autres korrigans doivent impérativement s'en retourner sous les profonds sous-bois avant le lever du jour sous peine de périr. La reine des fées dit alors : « Au revoir, gentil château, il ne manque qu'une pierre à ton portail (serait-ce la pierre gravée du bon Caguin ?), mais n'aie pas peur, il ne tombera jamais ! » De fait, même si le château a aujourd'hui perdu ses tours, le portail tient encore vaillamment debout. Les fées ont également semé les arbres autour du château afin de lui donner de l'ombre. Bien entendu, elles vivent toujours dans la forêt voisine du château et chaque fois qu'un arbre est abattu, l'une d'elles meurt de tristesse.

Le second château

Le 22 Août 1411 est conclu le contrat de mariage unissant messire Guillaume de MONTAUBAN à damoiselle Bonne de VISCONTI, cousine germaine d'Isabeau de BAVIÈRE reine de France. L'un des négociateurs de Guillaume n'est autre que son frère Bertrand qui exerce la profession de lieutenant au palais du Louvre. L'union aurait eu lieu à Melun. Dans la corbeille de la mariée, il y a la jolie somme de 3 000 livres accordée pour cette union par le roi de France Charles V (lettre du 12 juillet 1408).

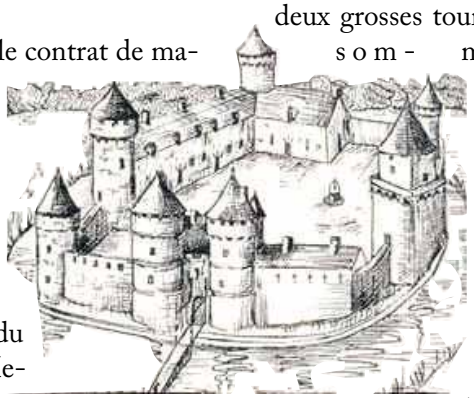

Devenu puissant et en tant que proche de la famille royale, Guillaume de MONTAUBAN se doit d'avoir un château inexpugnable ; il entreprend donc les coûteuses modifications de sa forteresse.

Le château présente alors la forme d'un hexagone irrégulier, formé de six courtines munies de créneaux et de mâchicoulis. Son enceinte possède sept tours [2].

Faisons la visite des lieux comme si nous nous trouvions au xve siècle, aidé pour une meilleure compréhension, par le plan et sa légende. Après avoir emprunté la longue avenue, puis une première entrée franchissable par un pont-levis, défendue par une douve derrière laquelle se trouve un cavalier [3], nous pénétrons dans une première enceinte en forme de demi-cercle « la baille » ou « basse-cour ». Sur la droite, en bordure et assez éloignée du château, on voit la chapelle [4], ainsi que la vieille motte féodale primitive.

Nous atteignons la seconde enceinte en passant la deuxième douve sur un pont-levis. Celui-ci commande une porte percée entre deux fortes tours avancées, isolées dans l'étang et qui forment une défense extérieure.

Nous franchissons un pont dormant sur une partie de l'étang qui forme à cet endroit un large fossé. Nous parvenons à un nouveau cavalier de terre précédant une troisième douve sur laquelle s'abaisse un pont-levis menant au châtelet ou entrée proprement dite du château. Cette entrée est flanquée de deux grosses tours construites en grand appareil et sommées de larges et élégants mâchicoulis carrés à quatre ressauts [5]. La porte percée dans un bâtiment entre ces deux tours est surmontée de deux rainures de pont-levis ; elle n'a ni poterne comme sur la tour nord-est, ni coulisse pour une herse. Ces tours ont été édifiées en 1430 comme l'indique la date inscrite sur celle de droite. Plus exactement, il s'agit d'une curieuse inscription gravée sur une longue pierre de granit. Ceci est beaucoup moins commun que les simples dates, initiales et autres que l'on trouve habituellement :

« En l'an mil IIII XXX : le bon Caguin meseal [6] va si ente nul ne vieu, de loie vie, fit comencer cest beau portal »

Phrase traduite comme suit par un prêtre érudit :

« En l'an 1430, le bon Caquin ce lépreux, triste hélas car nul désir, n'a de louanger le vie, fit commencer ce beau portail. »

Guillaume de MONTAUBAN doit bien connaître les compétences de ce maître d'œuvre devenu lépreux, pour oser lui confier ce chantier monumental. Je suppose que CAQUIN comme il se nomme lui-même, dans sa tenue grise obligatoire de lépreux et sa crécelle à la main pour annoncer sa présence, doit diriger de loin les travaux, sans jamais s'approcher des bâtisseurs et autres personnes en bonne santé, car cela lui est, ainsi qu'à ses semblables, formellement interdit sous peine de représailles. Le soir, il doit sans doute s'en retourner au lieudit de la Maladrerie, pas très éloigné de là (500 m N-O du bourg), rejoindre ses malheureux congénères qui y sont parqués. Vu les mœurs plutôt brutales de l'époque, on ne peut qu'admirer le seigneur

2. Photo trouvée sur Internet, elle ne montre que l'entrée du châtelet, le logis seigneurial flanqué du donjon, la cour interne et les tours.
3. Cavalier : rempart de terre, talus (aujourd'hui totalement disparu) sur lequel on plaçait des canons.
4. La chapelle a disparu, soit détruite ou laissée à l'abandon, car en 1681, elle est ruinée depuis longtemps.
5. Ressaut : saillie qui dépasse une surface, partie formée par une avancée sur un plan vertical.
6. Caguin/Caquin (le g et le q s'écrivant de même façon) et meseal veulent dire la même chose. Il a dû abandonner son vrai patronyme et prendre un pseudonyme qui précise son état de santé. A moins qu'il n'ait été lui-même fils de lépreux et baptisé comme tel ?

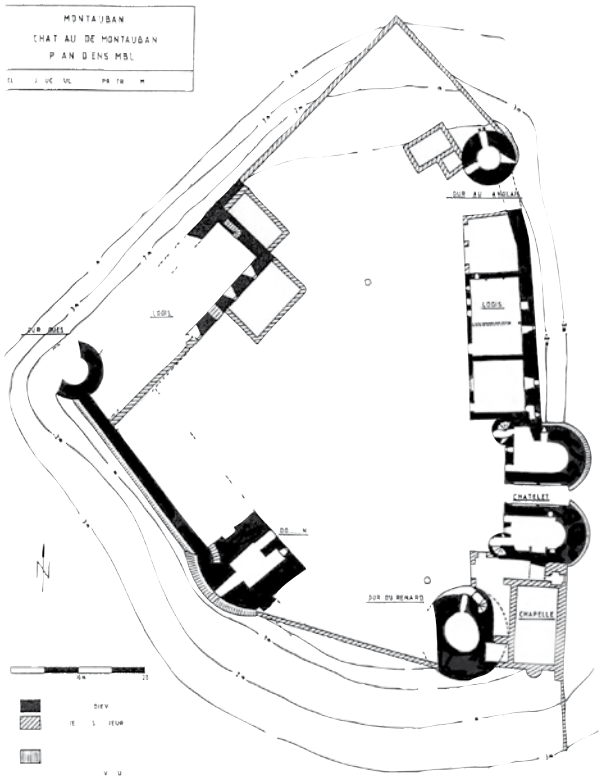

qui n'a pas interdit l'inscription et l'homme qui a trouvé naturel d'étaler sa disgrâce sur les murs de ce qui est peut-être son chef d'œuvre. Comme le dit si bien M. Michel BOUTS, cette épigraphe est un cri de souffrance et de fierté qui, du fond des siècles, fait appel à notre sympathie et c'est touchant ! Mais que ce moment d'émotion ne nous empêche pas de poursuivre notre visite…

Dans la cour intérieure, deux petites tourelles accolées aux grosses tours d'entrée sont percées de meurtrières et renferment des escaliers en pierre qui conduisent à la salle des gardes.

Quatre tours flanquent les angles de l'enceinte :

– La tour du renard, à gauche, sert d'habitation (maintenant méconnaissable car tronquée).

– La tour des Anglais tire son nom pour avoir servi de prison pour les Anglais durant la guerre de Cent Ans.

– Le donjon orienté au sud-ouest attenant au logis seigneurial, est en forme de fer à cheval. Ce n'est pas une tour isolée, mais un ouvrage plus important, une sorte de second château. L'épaisseur de ses murs à la base est de 4 à 5 mètres. En grande partie ruiné, il n'a plus que deux étages au lieu des quatre ou cinq qu'il devait avoir à l'origine. La forme trapue se limitant à deux étages n'apparaît en général qu'à la fin du xve siècle pour résister aux effets destructeurs des canons.

– Côté ouest de l'enceinte, le logis seigneurial (xve siècle) s'étend face au châtelet de même période. Il est formé de deux bâtiments en équerre, flanqué à son angle extérieur d'une tour maintenant écroulée. La partie jouxtant le donjon comporte des pièces plutôt étroites, pouvant servir de chambres. Dans la partie opposée se trouve une vaste salle pavée de carreaux historiés, éclairée de trois grandes fenêtres à meneaux ouvrant sur la cour, dont les embrasures sont garnies de bancs de pierre. Une magnifique cheminée de 18 pieds de large (6 mètres) en fait son plus bel ornement [7]. La façade sur l'étang présente un aspect moins aimable, le mur reprend son allure militaire et présente vers l'extérieur d'étroites meurtrières ou archères. On dit que trois petits souterrains partent de ce logis, l'un sous la ville de Montauban, l'autre sort dans la forêt et le troisième vers l'étang [8].

Le système de défense, qui est en partie basé sur l'importance de l'étang, imprenable jusqu'alors, devient malheureusement caduc avec le développement de l'artillerie au xve siècle et les troupes du roi de France Charles VIII (futur époux d'Anne de Bretagne) ne rencontrent guère de difficulté pour l'investir en 1487. Lors de ce siège, le logis seigneurial et sa tour sont entièrement détruits et le donjon partiellement endommagé par les tirs des canons placés sur le coteau qui domine l'étang. Une énorme brèche est alors ouverte, par où s'engouffre l'ennemi, prenant ainsi à revers tout le système défensif, pourtant complété par l'inondation des marais entourant la forteresse au moyen d'une réserve d'eau prévue à cet effet. De gros boulets en pierre provenant de cette attaque sont conservés [9]. A partir de ce moment, le château perd de son importance et n'est que sommairement reconstruit.

7. La cheminée et les mâchicoulis des remparts ont servi à construire le portail de l'église paroissiale de Montauban. Un peu comme les pierres du Colisée ont servi à construire en partie le Vatican ! Cette pieuse destination, comme le souligne Michel de MAUNY ne justifie pas un tel saccage.
8. Des fouilles sont entreprises pour les retrouver.
9. On dit qu'une servante aurait traîtreusement placé une lampe sur l'un des bancs de pierre de la chambre du sire de Montauban qui fut tué quelques instants après par un coup de canon. Le lendemain, le château se serait rendu. –Internet : cité dans un ouvrage de Paul SÉBILLOT.

En 1466, le château devient la propriété de la puissante famille des ROHAN, suite au mariage de l'héritière Marie de MONTAUBAN avec Louis 1er de ROHAN-GUÉMÉNÉ. Ces princes étant plus souvent à la cour ou dans leurs autres confortables demeures que dans leur fief, le château périclite doucement à travers les siècles… Il reste la propriété des ROHAN pendant plus de trois siècles, jusqu'à ce que les dépenses inconsidérées des derniers propriétaires Henri-Louis-Marie de ROHAN et son épouse Victoire-Armande de ROHAN-SOUBISE (gouvernante des enfants de France) ne les entraînent à la faillite. Pour éviter un nouveau scandale avec cette famille (le cardinal de ROHAN ayant trop fait parler de lui avec l'affaire du collier de la Reine), Louis XVI paie les dettes en puisant dans le trésor royal. Le château devient donc propriété du royaume. C'est pour cette raison que le château de Montauban ne sera pas vendu comme bien national, comme tant de propriétés nobles confisquées, puisqu'il est déjà devenu propriété de la République à la chute de la Royauté.

Devenu propriété privée, d'importants travaux ont été réalisés empêchant le temps et les hommes de continuer leurs actions néfastes sur ce joyau féodal qui a été l'un des plus forts châteaux de la contrée. D'autres sont nécessaires pour conserver ce patrimoine peu courant. Aussi pour pouvoir continuer les améliorations, les propriétaires, comme beaucoup de châtelains, organisent des visites tous les étés. Si vous vous trouvez dans la région lors de vos prochaines vacances, n'hésitez pas, allez-y… il en vaut le détour !

Monique BONNEFOY
Adhérente n°432

Remerciements à Madame ONTRUP, l'actuelle châtelaine, qui a eu l'amabilité de m'adresser ses annotations pour que je puisse faire les corrections nécessaires, le plan et plusieurs photos.

Bibliographie :

Paul BANEAT *Ille & Vilaine* tome 2

Michel de MAUNY *Le château et les seigneurs de Montauban-de-Bretagne*

Michel BOUTS *Montauban histoire d'un château fort des Marches de Bretagne*

Abbé Maurice BUNOUF *Montauban de Bretagne*

Divers sites sur Internet

AMOUR VACHE

Les sujets les plus austères peuvent parfois réserver des surprises. Ainsi, clôturant une vingtaine d'articles portant sur la gestion du bétail, et en particulier sur la réparation des dégâts qu'il peut occasionner, on trouve dans la *Nouvelle coutume de Bretagne* (en vigueur de 1580 à la Révolution) la perle suivante.

Article 420 du Titre XIV de la Nouvelle coutume de Bretagne : « En trois villages peut avoir un taureau qui ne peut être empêché d'aller à jeu : & pour icelui quelque part qu'il soit trouvé, ne doit être payé amende, dédommagement, ou assises. »

Cet article est une copie conforme de l'article 404 du chapitre XVIII de *l'Ancienne coutume de Bretagne*, en vigueur de 1539 suite au rattachement à la France, à 1580.

Pour le lecteur qui ne saurait trop si c'est du lard ou du cochon, le chapitre correspondant de la *Très ancienne coutume de Bretagne* (en vigueur avant 1539) lève toute ambiguïté :

Chapitre 288 de la VIIIe section de la Très ancienne coutume de Bretagne : « Et entre trois villaiges peut avoir & aller un loaïl à jeu & à guerb, pourtant qu'il soit suffisant à saudre les vaches : & ne le doit l'en point emparcher, ès tems que les vaches sont en amours, fors que le chasser & ruser chacun de ses défais, sans li méfaire mallement. Et le doit avoir le plus noble des lieux, & qui plus y a de seigneurie, pour que le louaïl soit suffisant à saudre les vaches, pour ce que le plus noble doit avoir le plus des obéissances ; car si le moindre le vouloit avoir, il pourroit avoir contens ; & l'en doit tous contens échiver. »

Rien n'est dit de ce qu'il advenait de la pauvre bête quand elle n'était plus… « suffisante ».

Thierry FRANÇOIS
Adhérent n° 316